

**Continue**

Tta 150 armement 12.7

Tta 150 combat. Tta 150.

3.5M AIDE MEMOIRE DU CHEF DE SECTION D'INFANTERIE_chocr.html.gz download 3.9M AIDE MEMOIRE DU COMMANDANT D'UNITE D'INFANTERIE_chocr.html.gz download 712.7K DOCTRINE D'EMPLOI DE L'INFANTERIE_chocr.html.gz download 1.7M FT-01 Gagner la bataille Conduire à la paix_chocr.html.gz download 2.1M FT-02 Tactique générale_chocr.html.gz download 5.4M MANUEL DE TACTIQUE GENERALE_chocr.html.gz download 1.1M TTA 150 TITRE III RÔLE DU FORMATEUR_chocr.html.gz download 956.2K TTA 150 TITRE IV LE COMBAT_chocr.html.gz download 1.7M TTA 150 TITRE IX TOPOGRAPHIE - OBSERVATION 2001_chocr.html.gz download 1.4M TTA 150 TITRE IX TOPOGRAPHIE - OBSERVATION 2008_chocr.html.gz download 1.5M TTA 150 TITRE IX TOPOGRAPHIE - OBSERVATION 2012_chocr.html.gz download 2.3M TTA 150 TITRE V SERVICE EN CAMPAGNE_chocr.html.gz download 907.9K TTA 150 TITRE VI RENSEIGNEMENT_chocr.html.gz download 960.7K TTA 150 TITRE VIII TRANSMISSIONS_chocr.html.gz download 2.7M TTA 150 TITRE X MINES ET EXPLOSIFS_chocr.html.gz download 4.0M TTA 150 TITRE XIII HYGIENE ET PREMIERS SECOURS_chocr.html.gz download 940.5K TTA 150 TITRE XX LA CORRESPONDANCE MILITAIRE_chocr.html.gz download You're Reading a Free Preview Pages 13 to 68 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 78 to 89 are not shown in this preview.

INTO COMBAT

DE FER ET D'ACIER

PDF



You're Reading a Free Preview Pages 99 to 107 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 117 to 118 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 128 to 130 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 138 to 142 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 147 to 154 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 166 to 172 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 181 to 191 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 8 to 11 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 15 to 19 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 35 to 52 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Page 42 is not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 14 to 28 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 59 to 79 are not shown in this preview. You're Reading a Free Preview Pages 90 to 103 are not shown in this preview.

Le lire.com



You're Reading a Free Preview Page 109 is not shown in this preview. You are here:HomeMilitary vehiclesGunsNSV, 12.7 mm Machine Gun Length of gun 1 560 mm Elevation -5° to +70° Traverse 360° Muzzle velocity 845 m/s Combat rate of fire 80 to 100 rounds/min Maximum range 6 000 m Effective range of ground targets 2 000 m Effective range of air targets 1 500 m Weight of gun 25 kg Weight of gun mainly 9 kg MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE CoFAT TTA 150 TITRE XV CONNAISSANCE ET ENTRETIENDE L'ARMEMENT Édition provisoire 2001 TITRE XV CONNAISSANCE ET ENTRETIENDE L'ARMEMENT SOMMAIRE Avant-propos



3 PREMIÈRE PARTIE SECTION I LE PISTOLET AUTOMATIQUE DE 9 mm MODÈLE 1950 Chapitre 1. - Caractéristiques générales 8 Chapitre 2. - Organisation en vue du tir 10 Chapitre 3. - Démontage et remontage 12 Chapitre 4. - Fonctionnement 14 Chapitre 5. - Entretien 24 SECTION II LE FUSIL D'ASSAUT MAS 5,56 MODÈLE F1 Chapitre 1. - Caractéristiques générales 26 Chapitre 2. - Organisation en vue du tir. Les munitions 28 Chapitre 3. - Démontage et remontage 34 Chapitre 4. - Service élémentaire. Réglages 40 Chapitre 5. - Fonctionnement 54 SECTION III L'ARME AUTOMATIQUE DE 7,5 mm MODÈLE 52 OU 7,62 mm NF1 Chapitre unique. - Caractéristiques générales 62 Chapitre 2. - Organisation en vue du tir. Les munitions 65 SECTION V LA ROQUETTE DE 84 mm EXPLOSIVEOU EXERCICE ANTI-BLINDÉ MODÈLE F1 AT4CS Chapitre 1. - Caractéristiques générales 72 Chapitre 3. - Service élémentaire de la roquette explo ou d'exercice 84 mm 77 DEUXIÈME PARTIE SECTION I LES GRENADES À MAIN Chapitre 1. - Caractéristiques générales 86 Chapitre 3. - zufulumevezimiroebig.pdf - Les bouchons allumeurs clue board game instructions.pdf 87 Répertoire photographique f 857 service manual 89 Chapitre 4. chakras meaning printable worksheets template.pdf - Les grenades à main en service 92 Répertoire photographique 103 SECTION II LES GRENADES À FUSIL Chapitre 1. - Caractéristiques générales 107 Chapitre 2.

Le lire.com



- Marquage des grenades 111 Répertoire photographique 114 AVANT-PROPOS De cette édition ont été exclues les armes spécifiques équipant les unités d'infanterie : MINIMI, MIT 12.7, etc. 15945357525.pdf Si le besoin s'en fait sentir, le sous-officier aura recours aux INF correspondants. Par ailleurs, les sections traitant du LRAQ de 99 mm et de l'AA2/AAANF1 ont été réduites au strict nécessaire. PAR CONTRE, TOUT SOUS-OFFICIER DOIT CONNAÎTRE PARFAITEMENT LE PA MAC 50 ET LE FAMAS QUI SONT DES ARMES DE DOTATION. PREMIÈRE PARTIE SECTION I LE PISTOLET AUTOMATIQUE DE 9 mm MODÈLE 1950 SECTION II LE FUSIL D'ASSAUT MAS 5,56 MODÈLE F1 SECTION III L'ARME AUTOMATIQUE DE 7,5 mm MODÈLE 52 OU 7,62 mm NF1 SECTION IV LE LANCE-ROQUETTES ANTICHR DE 89 mm MODÈLE F1 77 SECTION V LE PISTOLET AUTOMATIQUE DE 9 mm MODÈLE 1950 (1) Acquérir une connaissance approfondie de l'arme gage d'une bonne utilisation. INF 301/3C Instruction générale sur le tir de l'infanterie. INF 401/3 Règlement sur l'armement de l'infanterie + modifcatif n° 1. INF 518 Règlement d'instruction du tir au PA MAC 50. MAT 1030 Guide technique commarre. TTA 207 Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix. MAT 1319 Tableaux de composition d'unités collectives. L'étude de l'arme devra reposer principalement sur la mani-pulation. jelling results before after pictures tumblr La connaissance sera obtenue par le renouvellement de séances d'instruction basées sur la répétition des gestes jus-quin l'obtention du réflexe. BUT RECHERCHÉ ET DONNÉES ESSENTIELLES BIBLIOGRAPHIE CONSEILS POUR ABORDER L'ÉTUDE (1) La dénomination de « pistolet automatique » constitue une exception qui est maintenue, mais en fait le fonctionnement, le chargement et le mode de tir de cette arme la classent dans la catégorie des armes semi-automatiques. 8 CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES INTRODUCTION 1. atkins fisicoquimica 9 edicion.pdf ORGANISATION GÉNÉRALE Le pistolet automatique de 9 mm est une arme de poing semi-automatique, utilisée dans les actions à très courte distance. Canon : rayé, chambre pour étuis cylindriques à gorge. Obturation : culasse calée à verrou fixe (système colt, variante des culasses bœillies).

en cas de pluie prolongée ou d'immersion dans l'eau, faire reculer légèrement l'ensemble mobile vers l'arrière, puis égoutter la chambre et le canon. Nettoyer en priorité la chambre, puis le canon et le boîtier mécanismes. Réduire la lubrification. 341. Décontamination nucléaire. Au minimum nettoyer l'extérieur de l'arme pour enlever la poussière. Si possible la démonter et la laver abondamment à l'eau savonneuse. 342. Décontamination chimique. Utiliser en première urgence le gant poudreux Mle F1 sur les parties souillées de l'arme, si possible en la démontant. Si les délais le permettent, utiliser les solutions décontaminantes réglementaires (SCDM, Mle F1 ou F2) et de l'eau savonneuse. Rincer abondamment et laisser sécher.

COMPOSANTS Canon Chambre Autres composants métalliques Matières plastiques Tête amovible Baquette souple et tresses. Baquette souple et tresses. Renouveler l'opération si nécessaires. Solvant XS 70, lubrifiant XC 50 ou S 758, pétrole. Écouvillon de chambre, solvant XS 70 ou pétrole. Chiffon, lubrifiant XC 50 ou S 758. Chiffon sec et propre, huile XC 50, S 758. Chiffon propre huilé d'olive Solvant XS 70 ou pétrole. Lubrifiant XC 50 ou S 758.

UTILISATION très bassetempérature utilisée. Périodicité Avant tir XX XX XX Xaine fois par semaine si l'arme a été utilisée. Après tir 3. CONDITIONS PARTICULIÈRES 31.

INF 301/4 Instruction générale sur le tir de l'infanterie.

INF 401/4 Règlement sur l'armement de l'infanterie + additif n° 1. INF 516 Règlement d'instruction du tir à l'arme automatique. MAT 1038 Guide technique sommaire AA de 7,5 mm Mle 52. MAT 1043 Guide technique sommaire AA de 7,62 mm Mle F1. TTA 207 Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix. MAT 1319 Tableaux de composition d'unités collectives. La complexité relative de cette arme nécessitera, plus encore que pour les autres, le renouvellement des séances de démonstration. Le règlement rapide des incidents de tir demande une connaissance plus approfondie du fonctionnement et supposera la possession, au niveau du réflexe, du démontage et du remontage. BUT RECHERCHE ET DONNÉES BIBLIOGRAPHIE CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 58 CHAPITRE UNIQUE CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES Les armes automatiques de calibre 7,5 ou 7,62 mm N version fusil-mitrailleur ou mitrailleuse sont des armes collectives à tir continu. Canon : rayé, chambre cannelée pour éviter les tronconiques. Obturation : culasse non calée, à masse additionnelle à translation et levier amplificateur d'inertie. Système moteur : action directe de la veine gazeuse sur la culasse. Alimentation : magasin indépendant de l'arme, mobile pendant le tir, tiré par le moteur général de l'arme ; entraînement alternatif : bande calée à moulins métalliques, ouverts, décalés, calées ; introduction directe. Extraction : extracteur à action normale, à translation. Éjection : éjecteur fixe, porté par le couloir d'alimentation. Percussion : percussion rectiligne, percuteur attelé, commandé par la masse additionnelle ; armé culasse ouverte. INTRODUCTION 1. ORGANISATION GÉNÉRALE 59 Détenante : mécanisme à déclencheur de gâchette et de repos détente. Sécurité : sécurité à la percussion par l'attelage du percuteur à la masse additionnelle. Sûreté : pièce immobilisant la gâchette. Appareil de pointage : une hausse circulaire à curseur et à rampe graduée de 200 à 2 000 m, à cran de mire trépédoidal dérivable en direction et en hauteur, muni de pastilles luminescentes ; un guidon trépédoidal rabattable, réglable en direction seulement, équipé d'une ampoule luminescente pour tirer de nuit. Systèmes accessoires de la puissance de feu : échange rapide du canon ; amortisseur à ressort porté par la masse additionnelle. Supports, mécanisme de pointage : bipied et biquille. Renseignements complémentaires : l'arme possède une épaulière, une cuisse rentrante dans la boîte de culasse, une poignée de transport ; angle de couche nul. A) Sur le côté gauche de la boîte de culasse sont inscrits : - le modèle de l'arme et le nom de la Manufacture d'armes (Châtellerault) ; - en dessous, la lettre de série et le numéro de l'arme (numéro reproduit sur le boîtier d'alimentation). Exemple : AA 52 MACI 08525 b) Sur la génératrice supérieure du canon sont inscrits : - le type du canon (fusil-mitrailleur) ; - le modèle de l'arme ; - le pas des rayures en millimètres ; - le calibre du canon (FM 52 270 7,5). Le numéro matricule de l'arme figure également sur : - le côté gauche de la masse additionnelle. 2. RENSEIGNEMENTS DIVERS 21. Marquage de l'arme 22. Neutralisation 60 MODELES DE MUNITIONS Cartouches de 7,5 mm modèle 1929 C, à balle ordinaire, surbânde à moulins détachables. Cartouches de 7,5 mm modèle 1929 C, à balle performante, sur bande à moulins détachables. Cartouches de 7,5 mm modèle 1929 A, à balle tracasse, surbânde paracâche, 4 ordinaires, 1 tracasse. Rouge Cartouche à blanc de 7,5 mm modèle F1 Blanc Cartouche de 7,62 mm N, à balle ordinaire (modèle 60 ou 61), sur bande à moulins détachables. Cartouche de 7,62 mm N, à balle ordinaire (modèle F1), sur bande à moulins détachables, 4 ordinaires, 1 tracasse.

Rouge Cartouche à blanc de 7,62 mm modèle F1 Blanc 31. Renseignements numériques 4. LES MUNITIONS AA de 7,5Mle 52 version FM Masse de l'arme 9,750 kg 10,500 kg 9,750 kg 10,500 kg Cadence de tir 700 cps/mn 700 cps/mn 900 cps/mn 900 cps/mn Vitesse de tir 150 cps/mn 250 à 300 cps/mn 150 cps/mn 250 à 300 cps/mn Portée maximale 3 200 m 3 200 m 3 850 m 3 850 m Portée pratiquée d'emploi 600 m 600 m 800 m 1 200 m Haussade combat 600 m 600 m 600 m 600 m Masse de l'effet Nécessaire pas d'affût 9,600 kg Nécessaire pas d'affût 9,600 kg AA de 7,5Mle 52 version MIT AA NF1 MIT 61 SECTION IV LE LANCE-ROQUETTES ANTICHRAR DE 89 mm MODÈLE F1 Connaître le LRAC de 89 mm, modèle F1, sa mise en œuvre son entraînement. TTA 207 Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix à l'exécution du tir aux missiles antichars.

INF 301/5 Le tir au LRAC de 89 mm, modèle F1. INF 401/5 Règlement sur l'armement d'infanterie. MAT 1016 Guide technique. MAT 1016 Carnet de tir. La simplicité de cette arme doit permettre d'en obtenir rapidement une bonne connaissance. La manipulation reste néanmoins le procédé d'instruction à utiliser. BUT RECHERCHE BIBLIOGRAPHIE CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 62 CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES Le lance-roquette antichar de 89 mm, modèle F1, est une arme collective, non automatique, à chargement simple. Canon : tube à lame lisse, ouvert aux deux extrémités. Alimentation : chargement simple par l'arrière du tube. Allumage : allumage électrique (inversion du sens du flux magnétique dans une bobine d'induction, par basculement d'un noyau de fer doux). Détenante : mécanisme simple (type détente-gâchette). Sécurité : sécurité de détente : doigt de sécurité immobilisant la détente ; sécurité au chargement. Le circuit de mise de feu n'est pas fermé si : - la munition est insuffisamment verrouillée, - le bouchon arrière n'est pas enclenché (ce bouchon assure également la sûreté de transport arme chargée) ; - sécurité électrique : deux contacts sont placés en série sur le circuit électrique ; - l'arme est commandée par la manette d'armement, l'autre par la détente.

Position de transport Arme prête au tir INTRODUCTION 1. ORGANISATION GÉNÉRALE 63 Appareil de pointage : lunette M 309 équipée d'un gainage, prégrillé et étanche, grossissement 3, champ : 200 millimètres.

Réticule : une échelle verticale graduée de 0 à 10 hecto-mètres, une échelle horizontale graduée en millimètres, deux courbes stadiométriques. Supports : poignée et étanche, grossissement 3, champ : 200 millimètres.

À l'intérieur et à l'arrière du tube : - 2 plots de contact ; - 3 rampes de verrouillage destinées à la fixation : - de la lunette pendant le transport ; de la munition en ordre de tir. CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES 11. Le tube 66 Elle contient le mécanisme de mise de feu dont deuxes sont visibles : - la détente et la manette d'armement. Ils se composent de : - la poignée avant, rabattable ; - l'épaulière (toutes deux sont réglables le long du tube) ; - le bipied escamotable et orientable, logé dans la colonne de l'épaulière. • Grossissement 3. • Champ 200/1000. 12. La poignée mise de feu 13. Les systèmes d'appui 14. La lunette M 309 Plots de contact Rampsede verrouillage 67 Elle ne nécessite aucun réglage. Un gainage en mousse dépolyléthylène assure sa protection. Les lunettes sont interchangeables. Son démontage est interdit par l'utilisateur. 14. Le réticule. - une croix matérialise la hausse zéro et sert au réglage en étalement : une ligne de foi verticale comporte une échelle hecto-métrique de hausse, graduée de 0 à 10. Les distances 1,2, 3 ne sont pas chiffrées. La hausse de combat est matérialisée par une trait simple : - une échelle des dérives : sur la hausse de combat : 30/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi, chiffres tous les 10/1 000, - sur les hausses 4, 4,5 et 5 : 40/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi (1 trait = 1 intervalle = 10/1 000) ; - deux courbes stadiométriques permettent d'apprécier la distance d'un objectif de dimension moyenne (6 m de long, 3 m de large). La munition pour LRAC de 89 mm comprend un conteneur de fibre de verre et résine servant d'emballage tactique et de prolongateur de tube pour le tir. Il contient la roquette qu'il est interdit d'essayer d'extraire du conteneur. • RÉELLE : - roquette antipersonnel anti-véhicule mle F1. • RÉELLE A EFFET REDUIT : roquette telle tente de 89 mm, mle F1 A ou F2 ou F2 A (ROQ X 89 F1). • INERTE : roquette de manipulation et d'identification. Une caisse d'emballage logistique, type européen, en car-ton imprégné comprend deux emballages tactiques de deux unités avec sangle de portage. Masse de la caisse vide : 11,7 kg. Masse de la caisse pleine : 26,2 kg. La caisse pleine flotte et peut être parachutée. 2. LES MUNITIONS 22. Emballage 21. Désignation 69 SECTION V LA ROQUETTE DE 84 mm EXPLOSIVE OU EXERCICE ANTI-BLINDÉ. Mle F1 Connaître la ROQ 84 mm EXPL. X ABL Mle F1 et sa mise en œuvre. TTA 207, titre IV Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix.

INF 301/5 G Notice générale sur le tir de l'infanterie. Les armes antichars. INF 401/5 Notice sur l'armement de l'infanterie. Les armes antichars. INF 522 Mémento d'instruction à l'ABL ROQ 84 mm F1 AT4CS. MAT 2476 Notice technique. La simplicité de ces munitions doit permettre d'en obtenir rapidement une bonne connaissance. BUT RECHERCHE BIBLIOGRAPHIE CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 70 CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES La roquette de 84 mm explosive ou d'exercice anti-blindé modèle F1 AT4CS est une munition individuelle en coup complet jetable après le tir. Canon : tube de lancement de 84 mm à lame lisse en fibre verre et plastique. Mise de feu : mécanisme à percussion mécanique. Détenante : mécanisme simple du type « détente-gâchette ». Sécurité : sécurité de transport ; goupille double immobiliisant le tir d'armement et le percuteur ; sécurité de percussion : dégarnissage de la chaîne de mise feu grâce à un excentrique fixé sur la tige d'armement. Appareil de pointage : système oeillett, guidon escambo-table. Haute : planchette de haussse verticale graduée de 100 à 440 m et réglable par pas de 50 m. Support : poignée avant et épaulière dépliables. Munition : coup complet jetable après le tir. projectile ailette du type charge creuse. Renseignements complémentaires : tirable en espace clos(espace confiné) ; ceilleron surdimensionné et escamotable pour tir dans des conditions de visibilité réduite. Masse : 7 600 kg. Longueur : 1,04 m. Calibre : 84 mm. Distance de fonctionnement : 20 m. Distance maximale d'emploi : 400 m. Portée utile : 250 m. Vitesse initiale : 220 m/s. Perforation blindage : > 500 mm d'acier. Perforation ouvrage béton : > 1,40 m. Températures limites d'emploi : -310 à + 50 °C. 40 à + 30 °C. 2. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES 72 CHAPITRE 2 ORGANISATION EN VUE DU TIR - LES MUNITIONS Ces connaissances seront acquises au cours de séances de démonstration. Le ROQ 84 mm EXPL AB Mle F1 AT4CS comporte cinq parties principales : - le tube (1) ; - les organes de la lunette (2) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES Fig. 1. - Description générale Fig. 2. - Écorches 73 D'un calibre de 84 mm à lame lisse, à l'intérieur duquel sont visibles : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - les organes de visée (3) ; - le mécanisme de mise de feu (4) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). LES PARTIES PRINCIPALES Fig. 1. - Description générale Fig. 2. - Écorches 73 D'un calibre de 84 mm à lame lisse, à l'intérieur duquel sont visibles : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - les organes de visée (3) ; - le mécanisme de mise de feu (4) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES 11. Le tube 66 Elle contient le mécanisme de mise de feu dont deuxes sont visibles : - la détente et la manette d'armement. Ils se composent de : - la poignée avant, rabattable ; - l'épaulière (toutes deux sont réglables le long du tube) ; - le bipied escamotable et orientable, logé dans la colonne de l'épaulière. • Grossissement 3. • Champ 200/1000. 12. La poignée mise de feu 13. Les systèmes d'appui 14. La lunette M 309 Plots de contact Rampsede verrouillage 67 Elle ne nécessite aucun réglage. Un gainage en mousse dépolyléthylène assure sa protection. Les lunettes sont interchangeables. Son démontage est interdit par l'utilisateur. 14. Le réticule. - une croix matérialise la hausse zéro et sert au réglage en étalement : une ligne de foi verticale comporte une échelle hecto-métrique de hausse, graduée de 0 à 10. Les distances 1,2, 3 ne sont pas chiffrées. La hausse de combat est matérialisée par une trait simple : - une échelle des dérives : sur la hausse de combat : 30/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi, chiffres tous les 10/1 000, - sur les hausses 4, 4,5 et 5 : 40/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi (1 trait = 1 intervalle = 10/1 000) ; - deux courbes stadiométriques permettent d'apprécier la distance d'un objectif de dimension moyenne (6 m de long, 3 m de large). La munition pour LRAC de 89 mm comprend un conteneur de fibre de verre et résine servant d'emballage tactique et de prolongateur de tube pour le tir. Il contient la roquette qu'il est interdit d'essayer d'extraire du conteneur. • RÉELLE : - roquette antipersonnel anti-véhicule mle F1 AT4CS. • RÉELLE A EFFET REDUIT : roquette telle tente de 89 mm, mle F1 A ou F2 ou F2 A (ROQ X 89 F1). • INERTE : roquette de manipulation et d'identification. Une caisse d'emballage logistique, type européen, en car-ton imprégné comprend deux emballages tactiques de deux unités avec sangle de portage. Masse de la caisse vide : 11,7 kg. Masse de la caisse pleine : 26,2 kg. La caisse pleine flotte et peut être parachutée. 2. LES MUNITIONS 22. Emballage 21. Désignation 69 SECTION V LA ROQUETTE DE 84 mm EXPLOSIVE OU EXERCICE ANTI-BLINDÉ. Mle F1 Connaître la ROQ 84 mm EXPL. X ABL Mle F1 et sa mise en œuvre. TTA 207, titre IV Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix.

INF 301/5 G Notice générale sur l'armement de l'infanterie. Les armes antichars. INF 401/5 Notice sur l'armement de l'infanterie. Les armes antichars. INF 522 Mémento d'instruction à l'ABL ROQ 84 mm F1 AT4CS. MAT 2476 Notice technique. La simplicité de ces munitions doit permettre d'en obtenir rapidement une bonne connaissance. BUT RECHERCHE BIBLIOGRAPHIE CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 70 CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES La roquette de 84 mm explosive ou d'exercice anti-blindé modèle F1 AT4CS est une munition individuelle en coup complet jetable après le tir. Canon : tube de lancement de 84 mm à lame lisse en fibre verre et plastique. Mise de feu : mécanisme à percussion mécanique. Détenante : mécanisme simple du type « détente-gâchette ». Sécurité : sécurité de transport ; goupille double immobiliisant le tir d'armement et le percuteur ; sécurité de percussion : dégarnissage de la chaîne de mise feu grâce à un excentrique fixé sur la tige d'armement. Appareil de pointage : système oeillett, guidon escambo-table. Haute : planchette de haussse verticale graduée de 100 à 440 m et réglable par pas de 50 m. Support : poignée avant et épaulière dépliables. Munition : coup complet jetable après le tir. projectile ailette du type charge creuse. Renseignements complémentaires : tirable en espace clos(espace confiné) ; ceilleron surdimensionné et escamotable pour tir dans des conditions de visibilité réduite. Masse : 7 600 kg. Longueur : 1,04 m. Calibre : 84 mm. Distance de fonctionnement : 20 m. Distance maximale d'emploi : 400 m. Portée utile : 250 m. Vitesse initiale : 220 m/s. Perforation blindage : > 500 mm d'acier. Perforation ouvrage béton : > 1,40 m. Températures limites d'emploi : -310 à + 50 °C. 40 à + 30 °C. 2. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES 72 CHAPITRE 2 ORGANISATION EN VUE DU TIR - LES MUNITIONS Ces connaissances seront acquises au cours de séances de démonstration. Le ROQ 84 mm EXPL AB Mle F1 AT4CS comporte cinq parties principales : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES Fig. 1. - Description générale Fig. 2. - Écorches 73 D'un calibre de 84 mm à lame lisse, à l'intérieur duquel sont visibles : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - les organes de visée (3) ; - le mécanisme de mise de feu (4) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES 11. Le tube 66 Elle contient le mécanisme de mise de feu dont deuxes sont visibles : - la détente et la manette d'armement. Ils se composent de : - la poignée avant, rabattable ; - l'épaulière (toutes deux sont réglables le long du tube) ; - le bipied escamotable et orientable, logé dans la colonne de l'épaulière. • Grossissement 3. • Champ 200/1000. 12. La poignée mise de feu 13. Les systèmes d'appui 14. La lunette M 309 Plots de contact Rampsede verrouillage 67 Elle ne nécessite aucun réglage. Un gainage en mousse dépolyléthylène assure sa protection. Les lunettes sont interchangeables. Son démontage est interdit par l'utilisateur. 14. Le réticule. - une croix matérialise la hausse zéro et sert au réglage en étalement : une ligne de foi verticale comporte une échelle hecto-métrique de hausse, graduée de 0 à 10. Les distances 1,2, 3 ne sont pas chiffrées. La hausse de combat est matérialisée par une trait simple : - une échelle des dérives : sur la hausse de combat : 30/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi, chiffres tous les 10/1 000, - sur les hausses 4, 4,5 et 5 : 40/1 000 de part et d'autre de la ligne de foi (1 trait = 1 intervalle = 10/1 000) ; - deux courbes stadiométriques permettent d'apprécier la distance d'un objectif de dimension moyenne (6 m de long, 3 m de large). La munition pour LRAC de 89 mm comprend un conteneur de fibre de verre et résine servant d'emballage tactique et de prolongateur de tube pour le tir. Il contient la roquette qu'il est interdit d'essayer d'extraire du conteneur. • RÉELLE : - roquette antipersonnel anti-véhicule mle F1 AT4CS. • RÉELLE A EFFET REDUIT : roquette telle tente de 89 mm, mle F1 A ou F2 ou F2 A (ROQ X 89 F1). • INERTE : roquette de manipulation et d'identification. Une caisse d'emballage logistique, type européen, en car-ton imprégné comprend deux emballages tactiques de deux unités avec sangle de portage. Masse de la caisse vide : 11,7 kg. Masse de la caisse pleine : 26,2 kg. La caisse pleine flotte et peut être parachutée. 2. LES MUNITIONS 22. Emballage 21. Désignation 69 SECTION V LA ROQUETTE DE 84 mm EXPLOSIVE OU EXERCICE ANTI-BLINDÉ. Mle F1 Connaître la ROQ 84 mm EXPL. X ABL Mle F1 et sa mise en œuvre. TTA 207, titre IV Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix.

INF 301/5 G Notice générale sur l'armement de l'infanterie. Les armes antichars. INF 401/5 Notice sur l'armement de l'infanterie. Les armes antichars. INF 522 Mémento d'instruction à l'ABL ROQ 84 mm F1 AT4CS. MAT 2476 Notice technique. La simplicité de ces munitions doit permettre d'en obtenir rapidement une bonne connaissance. BUT RECHERCHE BIBLIOGRAPHIE CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 70 CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES La roquette de 84 mm explosive ou d'exercice anti-blindé modèle F1 AT4CS est une munition individuelle en coup complet jetable après le tir. Canon : tube de lancement de 84 mm à lame lisse en fibre verre et plastique. Mise de feu : mécanisme à percussion mécanique. Détenante : mécanisme simple du type « détente-gâchette ». Sécurité : sécurité de transport ; goupille double immobiliisant le tir d'armement et le percuteur ; sécurité de percussion : dégarnissage de la chaîne de mise feu grâce à un excentrique fixé sur la tige d'armement. Appareil de pointage : système oeillett, guidon escambo-table. Haute : planchette de haussse verticale graduée de 100 à 440 m et réglable par pas de 50 m. Support : poignée avant et épaulière dépliables. Munition : coup complet jetable après le tir. projectile ailette du type charge creuse. Renseignements complémentaires : tirable en espace clos(espace confiné) ; ceilleron surdimensionné et escamotable pour tir dans des conditions de visibilité réduite. Masse : 7 600 kg. Longueur : 1,04 m. Calibre : 84 mm. Distance de fonctionnement : 20 m. Distance maximale d'emploi : 400 m. Portée utile : 250 m. Vitesse initiale : 220 m/s. Perforation blindage : > 500 mm d'acier. Perforation ouvrage béton : > 1,40 m. Températures limites d'emploi : -310 à + 50 °C. 40 à + 30 °C. 2. RENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES 72 CHAPITRE 2 ORGANISATION EN VUE DU TIR - LES MUNITIONS Ces connaissances seront acquises au cours de séances de démonstration. Le ROQ 84 mm EXPL AB Mle F1 AT4CS comporte cinq parties principales : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES Fig. 1. - Description générale Fig. 2. - Écorches 73 D'un calibre de 84 mm à lame lisse, à l'intérieur duquel sont visibles : - le tube (1) ; - les organes de maintien (2) ; - les organes de visée (3) ; - le mécanisme de mise de feu (4) ; - l'ensemble projectile, charge creuse et contre-masse (5). CONSEILSPOUR ABORDER L'ÉTUDE 1.

LES PARTIES PRINCIPALES 11. Le tube 66 Elle contient le mécanisme de mise de feu dont deuxes sont visibles : - la détente et la manette d'armement. Ils se composent de : - la poignée avant, rabattable ; - l'épaulière (toutes deux sont réglables le long du tube) ; - le bipied escamotable et orientable, logé dans la colonne de l'épaulière. • Grossissement 3. • Champ 200/1000. 12. La poignée mise de feu